

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Cœur-Immaculé-de- Marie
Réunion du 22 mars 2017, 18h30

Membres présents :

Représentants des parents

- Mme Stéphanie Gendron
- Mme Lucie Marcotte
- M. Vincent Morissette
- M. Patrice-Guy Martin

Direction

- Mme Isabelle Gaigeard

Représentante du service de garde

- Mme Martine Keranguyader

Représentants des enseignants

- Mme Ève Ayotte
- Mme Guylaine Bourgault

1. Mot de bienvenue / Ouverture de l'assemblée

Début de la rencontre : 18h40

Il y a quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Gendron veut aborder la question des poux qui sera ajoutée au point 9 : varia.
L'ordre du jour est proposé par M. Martin, secondé par Mme Guylaine Bourgault et adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV du 16 novembre 2016

Mme Isabelle Gaigeard veut corriger le point 7 D) pour parler du fonds de contribution des parents plutôt que du fonds des parents.
Le procès-verbal est proposé tel que modifié par M. Vincent Morissette, secondé par Mme Ève Ayotte et adopté à l'unanimité.

4. Période réservée au public

Personne ne souhaite participer à la période réservée au public.

5. Pour approbation

A) Agendas scolaires

Le père d'un élève qui fait des agendas nous propose un nouveau modèle au même prix que l'ancien, mais qui semble plus fonctionnel, plus coloré et plus pratique. Certaines pages pourraient être cartonnées, la couverture plastique serait un peu plus large. Il n'y a pas de fournisseurs autorisés par la CSDM pour l'agenda. Mme Gaigeard trouve intéressant d'encourager un parent du quartier. Mme Marcotte demande à ce qu'on ajoute les petits coins pointillés pour marquer les pages. Mme Ève propose le changement de fournisseur pour l'agenda, secondée par M. Martin.

B) Régime pédagogique

La direction soumet le même que l'an passé, sauf que pour l'année qui s'en vient, dans le temps non réparti pour les projets spéciaux, il faut ajouter éducation à la sexualité, de 5 à 15h par année. On ne sait pas encore s'il y aura un cahier ou un programme. Proposé par M. Martin, secondé par Mme Keranguyader.

C) Horaire de l'école

Pour l'an prochain, il manquait cinq minutes de récréation dans l'après-midi. L'horaire ne calculait pas l'accueil dans les tâches de l'enseignant. Il semblait plus pertinent de mettre les 5 minutes à la fin de la journée. L'école se terminera donc à 15h25 plutôt qu'à 15h20, comme c'est présentement le cas. M. Morissette demande pourquoi l'école commence si tôt et s'il ne serait pas dans l'intérêt des enfants de commencer plus tard. Mme Gendron soutient que ça pourrait aussi forcer des parents à mettre leur enfant au service de garde le matin et que les enfants ne se réveilleraient donc pas plus tard. Les membres du CÉ conviennent qu'il pourrait être pertinent dans le futur d'avoir une réflexion sur cette question. Mme Keranguyader propose l'adoption de l'horaire, secondée par M. Martin.

6. Pour adoption

Rien à adopter

7. À titre de proposition ou d'information

A) Politique de SDG pour les journées pédagogiques.

Mme Marcotte n'est pas d'accord avec la formulation du sondage envoyé aux parents pour discuter de leurs préférences concernant les activités des enfants lors des journées pédagogiques. Mme Marcotte estime que le sondage laissait entendre que les parents pourraient toujours déboursier davantage pour les sorties lors des journées pédagogiques ce qui n'est pas le cas en vertu de la nouvelle politique de la CSDM. M. Morissette trouve que certaines questions étaient tendancieuses. Mme Keranguyader nous dit qu'elle a reçu une soixantaine de réponses au sondage sur environ 180 questionnaires envoyés. Mme Marcotte soutient que pour respecter la politique, il faut offrir toutes les sorties gratuitement. Mme Keranguyader fait remarquer que d'autres services de garde de la CSDM vont continuer d'offrir des sorties payantes malgré que la politique de la CSDM soit en vigueur. Mme Marcotte souligne que la politique est floue et n'offre pas de lignes directrices. Il y a donc place à interprétation.

Parmi les pistes de solutions proposées par la CSDM, il y a celle de faire une ou deux sorties offertes à tous. Mme Keranguyader explique qu'elle n'a pas de budget pour ces sorties et que les campagnes de financement sont lourdes logistiquement et rapportent peu.

Les membres conviennent que la solution de ne sera pas trouvée ce soir et suggèrent d'envoyer la politique par courriel à tous les parents et de les inviter à participer à une réunion pour en discuter. En amont, il serait pertinent de faire une vérification auprès du Centre de loisirs Mgr. Pigeon pour voir ce qu'ils peuvent offrir et à quel coût et d'évaluer d'autres options. M. Martin se propose pour écrire une lettre à envoyer aux parents pour les convoquer.

À 19h54, Mme Ayotte nous avise qu'elle doit quitter.

B) La campagne de financement

La campagne de financement a bien fonctionné. Environ seulement 6 ou 7 familles n'ont pas encore rapporté le chocolat ou l'argent. De nouveaux produits pourraient être disponibles pour les futures campagnes de financement comme des recettes de desserts ou de soupes en pot. Ces produits sont offerts par un OSBL qui nous remet 50 % des profits. On ferait la campagne de pots à l'automne, lors de la première remise des bulletins et la vente de chocolat au printemps.

C) Politique publicité

Mme Gaigeard résume les différents aspects de la politique. Les membres présents jugent la politique somme toute claire et adéquate. Comme il y a plusieurs absents, Mme Marcotte

propose que tous les membres puissent la consulter plus en détail et fassent part de leurs commentaires par courriels, avant le 7 avril.

D) Fêtes des finissants

Mme Marcotte s'est impliquée au niveau de la fête de finissants. D'autres parents se sont présentés. Tous ont exprimé une lassitude face à une autre campagne de financement. Ils ont proposé de faire un « pot luck » et la réponse a été intéressante. Il y aura un album de finissants. Il faudra acheter quelques décorations. Des parents veulent aller chercher des commandites pour des prix. Mme Marcotte demande si le CÉ peut contribuer en dédiant la somme de 400 dollars pour les activités du CÉ au fond de contribution des parents afin qu'il serve à la fête des finissants. Les membres sont d'accord. Mme Gendron propose de remettre le montant de 400 dollars du CÉ pour le bal des finissants, secondé par M. Martin.

8. **Information**

A) Mot de la direction

Mme Gaigeard explique que le quillon-thon pour amasser des fonds pour la sortie de la classe d'Ève Ayotte aura lieu le 29 avril prochain. Elle nous informe qu'il y aura un projet de parrainage entre notre école et l'école de restauration ce qui va permettre à notre établissement d'obtenir de l'argent.

Comme on est une école très active Mme Gaigeard souhaite relancer le Trottibus. Il y aura une activité de nutrition à l'école. L'école recevra de l'argent, le montant est à déterminer, pour acheter du matériel sportif. Les écoles qui vont avoir le plus de cubes énergie vont avoir un bonus. Mme Gaigeard souhaite qu'on puisse en profiter. Il y a le projet d'organiser des Olympiades avec l'école Saint-Zotique.

B) Mot de la présidente

M. Martin soumet une lettre que le CÉ souhaite soumettre à la Régie des alcools, des courses et des jeux. Après lecture, le CÉ la présente pour adoption. Proposée par M. Morissette, secondé par Guylaine Bourgault.

C) Mot du personnel

Rien à signaler

D) Mot du service de garde

Mme Keranguyader nous informe que les journées pédagogiques du 10 mai et du 9 juin seront probablement gratuite. Il reste à vérifier le montant du surplus que le SDG possède.

E) Mot de l'OPP

Rien à signaler

F) Mot du CPR et du CPP

M. Martin nous informe qu'il n'a pas assisté à d'autres réunions du CPR ou du CPP depuis le dernier CÉ.

9. Varia

Mme Gendron souligne qu'il y a un problème récurrent de poux à l'école. Elle demande si l'information est toujours transmise aux parents et s'il y n'aurait une façon plus systématique de gérer le problème quand il se présente, en faisant une inspection systématique des enfants par exemple. Mme Gaigeard explique qu'une inspection systématique n'est pas possible par manque de ressources pour le faire, mais aussi parce qu'il faut éviter de faire de la stigmatisation. Elle propose d'impliquer davantage l'infirmière et de transmettre un maximum d'information aux parents.

10. Levée de l'assemblée

Mme Lucie Marcotte propose la levée de la séance.

Levée d'assemblée à 20h35.

Isabelle Gaigeard,
Directrice

Lucie Marcotte,
Présidente